

N° 4774¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2000-2001

PROJET DE LOI

portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Tchèque sur la sécurité sociale, signée à Luxembourg, le 17 novembre 2000

* * *

AVIS DU CONSEIL D'ETAT

(3.7.2001)

Par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 14 février 2001, le Conseil d'Etat fut saisi pour avis du projet de loi dont l'article unique approuve la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République Tchèque sur la sécurité sociale, signée à Luxembourg, le 17 novembre 2000.

Etaient joints au texte du projet un exposé des motifs et le texte de la Convention à approuver.

La Convention suit l'aménagement général des dernières conventions bilatérales conclues en la matière et reste fidèle aux principes fondamentaux régissant la coordination internationale des régimes de sécurité sociale que sont l'égalité de traitement, l'exportation intégrale des prestations et la totalisation des périodes d'assurance.

Le Conseil d'Etat n'a partant pas d'objection à formuler à l'égard de l'approbation de la Convention du 17 novembre 2000.

Ainsi délibéré en séance plénière, le 3 juillet 2001.

Le Secrétaire général,
Marc BESCH

Le Président,
Marcel SAUBER

